

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES
COMMUNE DE PEZILLA-LA-RIVIERE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération N° 2023/046

Membres en exercice : 27

Membres présents : 21

Membres absents : 6

Dont membres représentés : 4

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril à 18 h, les membres du conseil municipal de la commune de Pézilla-La-Rivière se sont réunis, en mairie sous la présidence de Monsieur Jean-Paul BILLES, Maire.

Sont présents : Jean-Paul BILLES, Nathalie PIQUE, Guy PALOFFIS, Jeanine VIDAL, Blaise FONS, Jean TELASCO, Yves ESCAPE, Karine CAROLA, Laurent FOURMOND, Corinne ROLLAND-MCKENZIE, Catherine MIFFRE, Françoise CAMPREDON, Yannick COSTA, Laurence BARBERA, Joël PACULL, Liliane HOSTALLIER-SARDA, Marc BILLES, Nicolas OLIVE, Carine DEVOYON, Jean-Pascal GARDELLE, Christian FALZON.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Chrystelle LEBOEUF (pouvoir à Nathalie PIQUE), Pascale PUY (pouvoir à Liliane HOSTALLIER-SARDA), Pascal-Henri BASSET (pouvoir à Joël PACULL), Xavier ROCA (pouvoir à Christian FALZON).

Absents excusés : Bertille MARTY, Evelyne SARRAZIN.

Secrétaire de séance : Liliane HOSTALLIER-SARDA

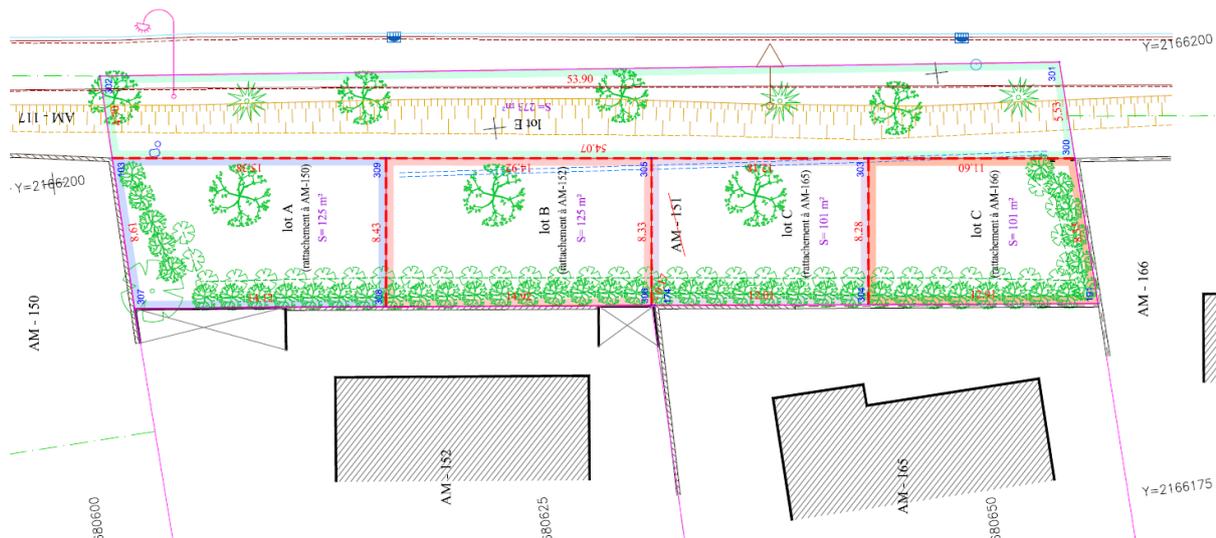
Date de la convocation : 05/04/2023

CESSION D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE AM151 AUX RIVERAINS
DELAISSE ROUTIER

M. Le Maire fait part à l'assemblée d'une demande des 4 riverains de la parcelle AM 151, appartenant à la Commune et située le long de la sortie du village menant à Corneilla la Rivière, d'en acquérir une partie :

- M. CESPEDES David et Mme RODRIGUEZ Béatrice, domicilié 22 rue du 19 Mars à PEZILLA LA RIVIERE (66370), propriétaire de la parcelle AM 150
- M. ESPIGARES Thierry et Mme RUBIO Ines, domicilié 11 Impasse des Vergers à PEZILLA LA RIVIERE (66370), propriétaire de la parcelle AM 152
- M. BLANGUERIN Thomas et Mme SAURIAT Sandy, domicilié 10 Impasse des Vergers à PEZILLA LA RIVIERE (66370), propriétaire de la parcelle AM 165
- M. SANCHEZ Alexandre, domicilié 6 place du Canigou à PEZILLA LA RIVIERE (66370), propriétaire de la parcelle AM 166

Un projet de découpage parcellaire par M. ROMERO Jean-Pierre, géomètre expert, a été effectué, proposé et validé par les riverains concernés :



- Lot A (125m²) serait vendu aux propriétaires de la parcelle AM 150
- Lot B (125m²) serait vendu aux propriétaires de la parcelle AM 152
- Lot C (101m²) serait vendu aux propriétaires de la parcelle AM 165
- Lot D (101m²) serait vendu au propriétaire de la parcelle AM 166

Il précise que les travaux pour repositionner un tuyau pluvial, situé sous l'emprise de ces futurs lots, seront très prochainement effectués. Aucun autre réseau n'est situé dans l'emprise cédée.

M. le Maire fait part de l'estimation du service France Domaine en date du 27 juin 2022 à 38€/m² et rappelle que les collectivités territoriales peuvent s'écarter de cette valeur sur décision motivée. Il indique que compte-tenu des possibilités effectives de construction limitées par les prospects sur ces parcelles, un prix de 25€/m² serait plus adapté.

Cette cession qui représente une surface de 452 m² est donc proposée au prix de 25 €/m², soit :

- 3125 € pour le lot A
- 3125 € pour le lot B
- 2525 € pour le lot C
- 2525 € pour le lot D

M. le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur ces cessions.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé de M. le Maire, à l'unanimité des membres présents et représentés,

CONSIDERANT que cette parcelle constitue un délaissé routier ;

CONSIDERANT les possibilités d'agrandissement nulles ou limitées de l'habitation principale engendrés par ces cessions ;

► **DECIDE** de céder :

- Le lot A (125m²) à M. CESPEDES David et Mme RODRIGUEZ Béatrice, domicilié 22 rue du 19 Mars à PEZILLA LA RIVIERE (66370), au prix de 3125 €
- Le lot B (125m²) à M. ESPIGARES Thierry et Mme RUBIO Ines, domicilié 11 impasse des Vergers à PEZILLA LA RIVIERE (66370), au prix de 3125 €

- Le lot C (101m²) à M. BLANGUERIN Thomas et Mme SAURIAT Sandy, domicilié 10 impasse des Vergers à PEZILLA LA RIVIERE (66370), au prix de 2525 €
- Le lot D (101m²) à M. et Mme SANCHEZ Alexandre, domiciliés 6 place du Canigou à PEZILLA LA RIVIERE (66370), au prix de 2525 €

► **DESIGNE** Maître Jean-Charles GOUVERNAIRE, Notaire associé à MILLAS -66170- pour la passation des actes notariés ;

► **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes pièces et actes relatifs à ces cessions.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme au registre des délibérations,*

LE MAIRE,

Jean-Paul BILLES.

Transmis en Préfecture le :

Affiché le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier – Espace Pitot – 6 Rue Pitot – 34 063 Montpellier cedex 02, dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat et de sa publication. Elle peut également faire l'objet, dans le même délai, d'un recours gracieux ou hiérarchique.